Impôt ou tavo			Probabilité d'être remise en
Impôt ou taxe concerné(e)	Intitulé de la « niche »	Au bénéfice des:	cause prochainement
Taxe foncière sur les propriétés bâties	Abattement en faveur des immeubles en ZUS (Zone Urbaine Sensible)	Entreprises	Faible (Les zones sensibles restent tabou pour les socialistes)
Taxe foncière sur les propriétés bâties	Abattement en faveur des immeubles anti- sismiques des départements doutre-mer	Entreprises et particuliers	Faible (La taxe foncière est perçue par les collectivités locales, cela ne coûte rien à l'Etat)
Taxe foncière sur les propriétés bâties	Dépenses engagées à raison de travaux dans le cadre de la prévention des risques technologiques	Entreprises	Faible (La taxe foncière est perçue par les collectivités locales, cela ne coûte rien à l'Etat)
Taxe foncière sur les propriétés bâties	Dégrèvement égal au quart des dépenses à raison des travaux déconomie dénergie, sur la cotisation de taxe foncière sur les propriétés bâties pour les organismes HLM et les SEM	Entreprises	Faible (La taxe foncière est perçue par les collectivités locales, cela ne coûte rien à l'Etat)
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	Exonération totale en faveur des terres agricoles situées en Corse	Entreprises et particuliers	Possible, la Corse bénéficie d'une large palette de "niches fiscales" et certaines seront retouchées
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	Exonération en faveur des zones humides	Entreprises et particuliers	Possible
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	Exonération en faveur de certains terrains situés dans le coeur d'un parc national à l'intérieur d'un DOM	Entreprises et particuliers	Faible (micro niche électoraliste)
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	Exonération partielle des terres agricoles situées dans les DOM	Entreprises	Probable. Le mythe du Béqué "gros propriétaire terrain" a la vie dure chez les socialistes.
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	Association foncière pastorale	Entreprises	Faible
Contribution foncière des entreprises	Exonération en faveur de certaines opérations réalisées dans les ZRR (Zone de Revitalisation Rurale)	Entreprises	Certaine. Les quelques "affaires" qui ont entaché les ZRR donnent prise aux "anti niches" pour tenir leur discours sur les parasites générés par les mesures de défiscalisation. Probablement supprimée pour être remplacée par "un autre dispositif" totalement inefficace qui disparaîtra dans un an.
Contribution foncière des entreprises	Exonération en faveur des établissements existants ou créés dans les ZRU (Zone de redynamisation Urbaine)	Entreprises	Faible. Ce dispositif est âprement défendu par les "minorités visibles" comme un élément permettant l'intégration par la "création d'entreprises"
Contribution foncière des entreprises	Exonération en faveur des investissements PME en Corse	Entreprises	Possible, la Corse bénéficie d'une large palette de "niches fiscales" et certaines seront retouchées
Contribution foncière des entreprises	Réduction de 25 % des bases imposées en Corse au profit des communes et des EPCI. Suppression des parts départementales et régionales	Entreprises	Possible, la Corse bénéficie d'une large palette de "niches fiscales" et certaines seront retouchées
I.R.P.P. (Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques)	Déduction des versements effectués en vue de la retraite mutualiste du combattant	Particuliers	Possible. Cette niche sautera, c'est sûr. Peut être pas tout de suite à cause du nombre de morts en Afghanistan.
I.R.P.P. (Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques)	Demi-part supplémentaire pour les contribuables (et leurs veuves) de plus de 75 ans titulaires de la carte du combattant	Particuliers	Probable.

I.R.P.P. (Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques)	Réduction dimpôt au titre des investissements locatifs et de la réhabilitation de logements situés dans les DOM, à Saint- Pierre-et-Miquelon, à Mayotte, en Nouvelle- Calédonie, en Polynésie française, dans les îles Wallis et	Particuliers	Certaine. La Girardin locatif est dans le collimateur des élus socialistes depuis longtemps.
I.R.P.P. (Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques)	Réduction d'impôt au titre des frais de dépendance et d'hébergement pour les personnes dépendantes accueillies en établissement spécialisé	Particuliers	Possible. Ce dispositif sera revu, mais probablement dans un an, quand, après une "concertation", un dispositif étatique sera mis en place concernant la dépendance.
	Réduction dimpôt pour frais de scolarité dans l'enseignement secondaire	Particuliers	Certaine. Sera "remplacée" par une "revalorisation" de l'allocation de rentrée.
	Réduction dimpôt au titre des investissements dans le secteur du tourisme	Particuliers	Probable. Sera remplacée par "une aide accrue au financement des projets" par des prêts "bonifiés".
I.R.P.P. (Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques)	Réduction dimpôt au titre de la souscription de FIP	Particuliers	Certaine.
	Crédit dimpôt pour dépenses déquipements de lhabitation principale en faveur de laide aux personnes	Particuliers	Probable. Sera remplacée par "une aide accrue au financement des projets" par des prêts "bonifiés".
I.R.P.P. (Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques)	Réduction dimpôt sur le revenu à raison des intérêts perçus au titre du différé de paiement accordé à des exploitants agricoles	Particuliers	Faible
	Réduction dimpôt au titre de la souscription de parts de FIP investis dans les entreprises corses	Particuliers	Possible, la Corse bénéficie d'une large palette de "niches fiscales" et certaines seront retouchées
	Crédit dimpôt sur le revenu au titre des intérêts d'emprunt supportés à raison de lacquisition ou de la construction de lhabitation principale	Particuliers	SURE
	Réduction d'impôt au titre des sommes épargnées entre le 1er janvier 2009 et le 31 décembre 2011 sur un compte épargne co- développement pour être investies dans certains pays en développement	Particuliers	Faible
	Réduction dimpôt au titre des souscriptions en numéraire au capital de sociétés agréées de financement de la pêche artisanale (SOFIPECHE)réalisées à compter du 1er janvier 2009	Particuliers	Possible
	Réduction, dans la limite d'un certain montant, pour les contribuables des départements d'outre- mer de la cotisation résultant du barème (30 % en Guadeloupe, Martinique et Réunion ; 40 % en Guyane)	Particuliers	Probable
I.R.P.P. (Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques)	Exonération du traitement attaché à la légion dhonneur et à la médaille militaire	Particuliers	Possible
I.R.P.P. (Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques)	Exonération du salaire des apprentis	Particuliers	Probable, dans un esprit de vouloir soumettre tous les revenus à l'IRPP
	Exonération des indemnités de stage en entreprise versées aux élèves et étudiants	Particuliers	Probable, dans un esprit de vouloir soumettre tous les revenus à l'IRPP

I.R.P.P. (Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques)	Exonération partielle de la prise en charge par lemployeur des frais de transport entre le domicile et le lieu de travail	Particuliers	Probable, dans un esprit de vouloir soumettre tous les revenus à l'IRPP
I.R.P.P. (Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques)	Exonération des majorations de retraite ou de pension des personnes ayant eu ou élevé au moins trois enfants		Probable, dans un esprit de vouloir soumettre tous les revenus à l'IRPP
I.R.P.P. (Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques)	Exonération des gratifications allouées à l'occasion de la remise de la médaille dhonneur du travail	Particuliers	Probable, dans un esprit de vouloir soumettre tous les revenus à l'IRPP
I.R.P.P. (Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques)	Exonération des indemnités et prestations servies aux victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles	Particuliers	Certaine, dans un esprit de vouloir soumettre tous les revenus à l'IRPP
I.R.P.P. (Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques)	Exonération des primes et indemnités versées par lÉtat aux agents publics et aux salariés dans le cadre de la délocalisation	Particuliers	Certaine, dans un esprit de vouloir soumettre tous les revenus à l'IRPP. (et aussi parce que les gros transferts sont faits, cela ne concerne plus que quelques cas par an)
I.R.P.P. (Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques)	Exonération des vacations horaires et des avantages retraite servis aux sapeurs-pompiers volontaires	Particuliers	Faible. Cela se fera, mais lorsqu'une revalorisation de ces vacations aura été opérée.
I.R.P.P. (Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques)	Exonération des indemnités versées aux réservistes en période dinstruction, aux volontaires civils et aux personnes accomplissant un volontariat de solidarité internationale ou un volontariat associatif	Particuliers	Probable, dans un esprit de vouloir soumettre tous les revenus à l'IRPP
I.R.P.P. (Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques)	Exonération de l'aide financière versée par lemployeur ou par le comité dentreprise en faveur des salariés afin de financer des services à la personne	Particuliers	Certaine.
I.R.P.P. (Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques)	Exonération des indemnités de départ volontaire versées aux salariés dans le cadre d'un accord de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC)	Particuliers	Certaine
I.R.P.P. (Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques)	Exonération sous plafond des indemnités reçues par les salariés en cas de rupture conventionnelle du contrat de travail	Particuliers	SURE
	Exonération de lallocation logement et de laide personnalisée au logement	Particuliers	Probable, dans un esprit de vouloir soumettre tous les revenus à l'IRPP
I.R.P.P. (Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques)	Exonération des prestations familiales, de lallocation aux adultes handicapés ou des pensions dorphelin, de laide à la famille pour lemploi dune assistante maternelle agréée, de lallocation de garde denfant à domicile, et, depuis le 1er janvier 2004, de la prestation daccueil du jeune enfant	Particuliers	Probable, dans un esprit de vouloir soumettre tous les revenus à l'IRPP
I.R.P.P. (Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques)	Exonération des indemnités journalières de sécurité sociale servies au titre des maladies "longues et coûteuses"		Certaine, dans un esprit de vouloir soumettre tous les revenus à l'IRPP
I.R.P.P. (Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques)	Exonération de lallocation personnalisée dautonomie (APA)	Particuliers	Probable, dans un esprit de vouloir soumettre tous les revenus à l'IRPP
I.R.P.P. (Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques)	Exonération de la prestation de compensation servie aux personnes handicapées en application de brticle L. 245- 1 du code de laction sociale et des familles	Particuliers	Probable, dans un esprit de vouloir soumettre tous les revenus à l'IRPP

	Exonération de la prime exceptionnelle de 500 euros versée aux travailleurs privés demploi	Particuliers	Certaine, dans un esprit de vouloir soumettre tous les revenus à l'IRPP
I.R.P.P. (Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques)	Déduction des intérêts d'emprunt contractés par les salariés et les gérants de sociétés pour souscrire au capital dune société nouvelle qui les emploie	Particuliers	Certaine
I.R.P.P. (Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques)	Déduction forfaitaire minimale pour frais professionnels prévue pour les demandeurs demploi depuis plus dun an	Particuliers	Faible
\ 1	Abattement de 1% sur le montant des pensions (y compris les pensions alimentaires) et des retraites	Particuliers	Certaine
	Exonération des intérêts et primes versés dans le cadre de lépargne logement	Particuliers	Faible
	Exonération temporaire à hauteur de 50% des revenus de capitaux mobiliers perçus à létranger par des personnes physiques impatrié	Particuliers	SURE
	Prélèvement libératoire à taux réduit sur les produits de placement à revenus fixes abandonnés dans le cadre dun mécanisme dépargne solidaire	Particuliers	Certaine
	Exonération des plus-values de cession réalisées par les titulaires de pensions de vieillesse ou de la carte dinvalidité dont les revenus n'excèdent pas certaines limites	Particuliers	Probable, dans un esprit de vouloir soumettre tous les revenus à l'IRPP
I.R.P.P. (Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques)	Réduction du taux dimposition des plus- values réalisées lors de la cession de participations substantielles par des contribuables domiciliés dans les départements doutre-mer	Particuliers	Certaine
I.R.P.P. (Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques)	Exonération temporaire à hauteur de 50% des gains nets de cession de valeurs mobilières et de droits sociaux détenus à létranger par des personnes physiques impatriées	Particuliers	SURE
I.R.P.P. (Impôt sur le Revenu des Personnes Physiques)	Exonération des sommes perçues dans le cadre de lattribution du prix Nobel ou de récompenses internationales de niveau équivalent au prix Nobel dans les domaines littéraire, artistique ou scientifique	Particuliers	Faible
	Exonération dans la limite de 1 055€ des rémunérations perçues par lancien chef dentreprise individuelle pour la formation du repreneur	Particuliers	Certaine
	Amortissement exceptionnel des immeubles à usage industriel ou commercial construits dans les zones de revitalisation rurale ou de redynamisation urbaine, ainsi que des travaux de rénovation réalisés dans ces immeubles	Entreprises	Faible
	Exonération des plus-values résultant de la cession des actions ou parts de sociétés conventionnées, sous condition de réemploi et daffectation à lamortissement de nouvelles participations	Entreprises	Certaine
	Déduction sur cinq ans du prix d'acquisition des oeuvres originales d'artistes vivants	Entreprises	Faible, le milieu de "l'art contemporain" est très puissant auprès des socialistes

Mesures communes à l'impôt sur les sociétés mesures communes à l'impôt sur les sociétés d'impôt sur les sociétés mesures communes à l'impôt sur les sociétés sociétés mesures communes à l'impôt sur les sociétés prévaires de presse à l'impôt sur les sociétés provinces de l'impôt sur les sociétés de l'impôt sur les sociétés provinces de l'impôt sur les sociétés de l'impôt sur les sociétés provinces de l'impôt sur les sociétés de l'impôt sur les sociétés provinces de l'impôt sur les sociétés				
Mesures communes à l'impôt sur les verenu et conscrières par les entreprises à lachat dun à limpôt sur les viters national sondétés de mesures communes à l'impôt sur les voires et viters national sondétés de mesures communes à l'impôt sur les voires et de nouveaux produits exposés par les alimpôt sur les voires et de nouveaux produits exposés par les alimpôt sur les voires et de nouveaux produits exposés par les alimpôt sur les voires et de nouveaux produits exposés par les alimpôt sur les voires et de nouveaux produits exposés par les alimpôt sur les voires expertant les métiers de la trouveaux produits exposés par les alimpôt sur les voires communes à Diéduction spéciale prévue en faveur des maîtres limpôt sur les voires communes à Diéduction spéciale prévue en faveur des limpôt sur les voires voires expertant les métiers de la transportant des produits exposés par les alimpôt sur les voires voires expertant les métiers de la transportant de produits net et entreprises de presse de presse à limpôt sur les voires voires expertant en martiner et entreprises de presse l'alimpôt sur les voires voires expertant des produits nets de leur portécelle de des plus values quelles régistral pour la partie des brieffices provenant des produits nets de leur portécelle ou des plus values quelles réalisent sur la vente des titres ou parts sociales faisant partie de ce portéceuille sociales des développement régistral par les voires expertant des produits nets de leur portéceille ou des plus values quelles réalisent sur la vente des titres ou parts sociales faisant partie de ce portéceuille sociales faisant partie de ce portéceuille sociales des produits exclusive est le financement en capital de certaines ocarres départements duites percus par les sociales de les produits exclusive est le financement en capital de certaines ocarres des réduites des produits expertantes de la prévoyance les calisant	limpôt sur le revenu et à limpôt sur les	Crédit dimpôt pour investissement en Corse	Entreprises	large palette de "niches fiscales"
Mesures communes à limpôt sur les commerciale à limpôt sur les condificés Mesures communes à limpôt pour dépenses de conception l'Entreprises illimpôt sur les revenu et de nouveaux produits exposés par les collétés Mesures communes à limpôt sur les collétés entreprises exerçant les métiers de lart sociétés Mesures communes à l'édit dimpôt pour dépenses de conception l'Entreprises à limpôt sur les collétés Mesures communes à l'édit dimpôt pour des maîtres-limpôt sur le revenu et restaurateurs à limpôt sur les revenu et de l'édit dimpôt en prevaire en faveur des maîtres-limpôt sur les revenu et a l'Impôt sur les sociétés Mesures communes à l'Édit dimpôt pour le prevue en faveur des l'Impôt sur les sociétés LS. (Impôt sur les Sociétés) Amortisament des produits nets de leur protentielle our des plus- values quelles rélational pour la partie des brieffices provenant des produits nets de leur protentielle our des plus- values quelles rélations pour la partie des ce portefueille LS. (Impôt sur les Sociétés) LS. (Impôt sur les Sociétés) Amortisament exceptionnet égal à 50% du Entreprises Sociétés) Probable Taxation à un taux réduit des certains LS. (Impôt sur les Sociétés) LS. (Impôt sur les Sociétés de dévelopment en capital de certaines couvres cinématographiques ou audiovisuelles LS. (Impôt sur les Sociétés) Amortisament desploitations situlées dans les départements doutre-mer. Dispositions applicables jusquau 31 névembre 2017 Taxation à un taux réduit de certains Froit de produits relation de capitalux mobiliers perçus par les caises de réduit des collètes de l'édit dimpôt pour la production Sociétés) LS. (Impôt sur les Sociétés de rédeve de defants toutre-mer. Dispositio	Mesures communes à limpôt sur le revenu et à limpôt sur les	consacrées par les entreprises à lachat dun	Entreprises	droit à une (totale) défiscalisation pour l'achat de trésors nationaux
limpôt sur le revenu et a limpôt sur les entreprises exerçant les métiers de lat sociétés et sociétés et sociétés et limpôt sur le revenu et restaurateurs et restaurateurs et limpôt sur le revenu et restaurateurs et limpôt sur les sociétés Mesures communes à Déduction spéciale prévue en faveur des limpôt sur les sociétés et l'impôt et l	Mesures communes à limpôt sur le revenu et à limpôt sur les		Entreprises	Certaine, sera remplacée par un aide sous conditions mise en place au niveau des collectivités
Impôt sur le revenu et a l'Impôt sur les sociétés Sociétés Sociétés Entreprises Entreprises Faible Entreprises Entreprises Faible Entreprises Entreprises Faible Entreprises Entreprises Faible Entreprises Entreprises Entreprises Faible Entreprises Entreprises Entreprises Entreprises Entreprises Entreprises Entreprises Faible Entreprises	limpôt sur le revenu et à limpôt sur les	de nouveaux produits exposés par les	Entreprises	Faible
Mesures communes à Déduction spéciale prévue en faveur des limpôt sur ler revenu et entreprises de presse à limpôt sur les sociétés 1.5. (Impôt sur les Sociétés) I.S. (Impôt sur les Sociétés de presse Crédit dimpôt pour la production Entreprises Faible Sociétés) I.S. (Impôt sur les Sociétés de presse Crédit dimpôt pour le production Entreprises Faible Sociétés) I.S. (Impôt sur les Sociétés de presse Crédit dimpôt pour souscription au capital des sociétés de presse Crédit dimpôt pour le rachat des entreprises Entreprises Faible Sociétés) I.S. (Impôt sur les Sociétés de presse Crédit dimpôt pour souscription au capital des sociétés de presse Crédit dimpôt pour le rachat des entreprises Faible Sociétés) I.S. (Impôt sur les Sociétés de presse Crédit dimpôt pour souscription au capital des sociétés de presse Crédit dimpôt pour le rachat des entreprises Faible Sociétés) I.S. (Impôt	limpôt sur le revenu et à limpôt sur les		Entreprises	vouloir soumettre tous les
I.S. (Impôt sur les Sociétés) Sociétés) I.S. (Impôt sur les Sociétés) Sociétés) Exonération des sociétés de développement Entreprises Sociétés) I.S. (Impôt sur les Sociétés) Amortissement exceptionnel égal à 50% du Entreprises Sociétés) I.S. (Impôt sur les Sociétés) Amortissement exceptionnel égal à 50% du sous parts sociales faisant partie de ce portfeuille un montant des sommes versées pour la souscription de titres de sociétés anonymes dont lactivité exclusive est le financement en capital de certaines oeuvres cinématographiques ou audiovisuelles I.S. (Impôt sur les Sociétés) I.S. (Impôt sur les Soc	Mesures communes à limpôt sur le revenu et à limpôt sur les		Entreprises	Faible,
I.S. (Impôt sur les Sociétés) Exonération des sociétés de développement Entreprises régional pour la partie des bénéfices provenant des produits nets de leur portefeuille ou des plus-values quelles réalisent sur la vente des titres ou parts sociales faisant partie de ce portefeuille I.S. (Impôt sur les Sociétés) Amortissement exceptionnel égal à 50% du montant des sommes versées pour la souscription de titres de sociétés anonymes dont lactivité exclusive est le financement en capital de certaines oeuvres cinématographiques ou audiovisuelles I.S. (Impôt sur les Sociétés) I.S. (Impôt sur les Sociétés de presse Crédit dimpôt pour le rachat des entreprises Entreprises Faible Faible Particuliers Faible Droits denregistrement Réduction de forôts en raison du nombre denfants du déclarant Fortune) Droits denregistrement Réduction de forôts en raison du nombre denfants du déclarant Fortune) Proits denregistrement Réduction de sout valeur comptable Fortune) Droits denregistrement Exonération des mutations à titre gratuit ou onéreux portant sur des oeuvres dart, livres, objets de collection ou documents de haute valeur artistique ou historique et agréés, objets de collection ou documents de haute valeur artistique ou hi	I.S. (Impôt sur les		Entreprises	Faible
Sociétés) montant des sommes versées pour la souscription de litres de sociétés anonymes dont lactivité exclusive est le financement en capital de certaines oeuvres cinématographiques ou audiovisuelles I.S. (Impôt sur les Sociétés) Prise en compte sur une base rédulte des résultats provenant dexploitations situées dans les départements doutre-mer. Dispositions applicables jusquau 31 décembre 2017 I.S. (Impôt sur les Sociétés) Taxation à un taux réduit de certains Fortune) I.S. (Impôt sur les Sociétés) Probable Entreprises SURE Faible Sociétés) Faible Faible Fortune) I.S.F. (Impôt sur les Sociétés) Probable Fortune) Prise en compte des stocks de vins et dalcools pour leur valeur comptable Fortune) Droits denregistrement Exonération des mutations à titre gratuit ou onéreux portant sur des oeuvres dart, livres, objets de collection ou documents de haute valeur artistique ou historique et agréées,	I.S. (Impôt sur les	Exonération des sociétés de développement régional pour la partie des bénéfices provenant des produits nets de leur portefeuille ou des plus- values quelles réalisent sur la vente des titres ou parts	Entreprises	Probable
Sociétés) résultats provenant dexploitations situées dans les départements doutre-mer. Dispositions applicables jusquau 31 décembre 2017 I.S. (Impôt sur les Sociétés) Taxation à un taux réduit de certains Fociétés) revenus de capitaux mobiliers perçus par les caisses de retraite et de prévoyance I.S. (Impôt sur les Sociétés) I.S. (Impôt sur les Sociétés) Sociétés) Crédit dimpôt pour la production Entreprises Faible Sociétés) Sociétés) Crédit dimpôt pour souscription au Entreprises Faible Sociétés) Crédit dimpôt pour le rachat des entreprises Sociétés) I.S. (Impôt sur les Sociétés) I.S. (Impôt sur les Sociétés) Faible Sociétés) SURE Faible Sociétés SURE Faible Sociétés SURE Faible Sociétés SURE Faible Sociétés Solidarité sur la Fortune) I.S.F. (Impôt de Solidarité sur la Fortune) Prise en compte des stocks de vins et Solidarité sur la Fortune) Particuliers Faible Faible Sociétés Particulier Faible (la présence de Mme Taubira peut faire reculer la réduction prévue de cette niche) Porits denregistrement Exonération des mutations à titre gratuit ou onéreux portant sur des œuvres dart, livres, objets de collection ou documents de haute valeur artistique ou historique et agréés,		montant des sommes versées pour la souscription de titres de sociétés anonymes dont lactivité exclusive est le financement en capital de certaines oeuvres		Faible
I.S. (Impôt sur les Sociétés) I.S. (Impôt sur les caisses de retraite et de prévoyance I.S. (Impôt sur les Crédit dimpôt pour la production phonographique I.S. (Impôt sur les Sociétés) I.S. (Impôt sur les Réduction dimpôt pour souscription au Sociétés) I.S. (Impôt sur les Réduction dimpôt pour souscription au Sociétés) I.S. (Impôt sur les Crédit dimpôt pour le rachat des entreprises Paible Sociétés) I.S. (Impôt sur les Crédit dimpôt pour le rachat des entreprises Paible Sociétés) I.S. (Impôt de Réduction de droits en raison du nombre denfants du déclarant Fortune) I.S.F. (Impôt de Prise en compte des stocks de vins et dalcools pour leur valeur comptable Fortune) Droits denregistrement Réduction de 50% des tarifs des droits denregistrement et de timbre en Guyane Droits denregistrement Exonération des mutations à titre gratuit ou onéreux portant sur des oeuvres dart, livres, objets de collection ou documents de haute valeur artistique ou historique et agréés, I.S. (Impôt sur la Faible Particuliers Faible (la présence de Mme Taubira peut faire reculer la réduction prévue de cette niche)		résultats provenant dexploitations situées dans les départements doutre-mer. Dispositions applicables jusquau 31	Entreprises	Probable
Sociétés) phonographique I.S. (Impôt sur les Réduction dimpôt pour souscription au Sociétés) I.S. (Impôt sur les Crédit dimpôt pour le rachat des entreprises I.S. (Impôt sur les Sociétés) I.S. (Impôt de Crédit dimpôt pour le rachat des entreprises I.S.F. (Impôt de Réduction de droits en raison du nombre denfants du déclarant I.S.F. (Impôt de Prise en compte des stocks de vins et Solidarité sur la dalcools pour leur valeur comptable I.S.F. (Impôt de Prise en compte des stocks de vins et Solidarité sur la Galcools pour leur valeur comptable I.S.F. (Impôt de Prise en compte des stocks de vins et Solidarité sur la Galcools pour leur valeur comptable I.S.F. (Impôt denregistrement Exonération de S0% des tarifs des droits denregistrement Exonération des mutations à titre gratuit ou onéreux portant sur des oœuvres dart, livres, objets de collection ou documents de haute valeur artistique ou historique et agréés,		Taxation à un taux réduit de certains revenus de capitaux mobiliers perçus par les		SURE
I.S. (Impôt sur les Sociétés) Sociétés) Capital des sociétés de presse I.S. (Impôt sur les Crédit dimpôt pour le rachat des entreprises Entreprises Faible Sociétés) I.S.F. (Impôt de Solidarité sur la denfants du déclarant Fortune) I.S.F. (Impôt de Prise en compte des stocks de vins et dalcools pour leur valeur comptable Fortune) Droits denregistrement Droits denregistrement Exonération des mutations à titre gratuit ou onéreux portant sur des oeuvres dart, livres, objets de collection ou documents de haute valeur artistique ou historique et agréés, Entreprises Faible SURE Faible Faible Faible Faible Faible (la présence de Mme Taubira peut faire reculer la réduction prévue de cette niche)			Entreprises	Faible
Sociétés) par les salariés I.S.F. (Impôt de Réduction de droits en raison du nombre Solidarité sur la denfants du déclarant Fortune) I.S.F. (Impôt de Prise en compte des stocks de vins et Solidarité sur la dalcools pour leur valeur comptable Fortune) Droits denregistrement Réduction de 50% des tarifs des droits denregistrement et de timbre en Guyane Droits denregistrement Exonération des mutations à titre gratuit ou onéreux portant sur des oeuvres dart, livres, objets de collection ou documents de haute valeur artistique ou historique et agréés,	I.S. (Impôt sur les	Réduction dimpôt pour souscription au	Entreprises	Faible
Solidarité sur la denfants du déclarant Fortune) I.S.F. (Impôt de Prise en compte des stocks de vins et Solidarité sur la dalcools pour leur valeur comptable Fortune) Droits denregistrement Réduction de 50% des tarifs des droits denregistrement et de timbre en Guyane Droits denregistrement Exonération des mutations à titre gratuit ou onéreux portant sur des oeuvres dart, livres, objets de collection ou documents de haute valeur artistique ou historique et agréés,		· · · · · · · · · · · · · · · · · · ·	Entreprises	Faible
Solidarité sur la dalcools pour leur valeur comptable Fortune) Droits denregistrement Réduction de 50% des tarifs des droits denregistrement et de timbre en Guyane Droits denregistrement Exonération des mutations à titre gratuit ou onéreux portant sur des oeuvres dart, livres, objets de collection ou documents de haute valeur artistique ou historique et agréés,	Solidarité sur la		Particuliers	SURE
denregistrement et de timbre en Guyane Taubira peut faire reculer la réduction prévue de cette niche) Droits denregistrement Exonération des mutations à titre gratuit ou Particuliers onéreux portant sur des œuvres dart, livres, objets de collection ou documents de haute valeur artistique ou historique et agréés,	Solidarité sur la		Particuliers	Faible
onéreux portant sur des oœuvres dart, livres, objets de collection ou documents de haute valeur artistique ou historique et agréés,			Entreprise & Particulier	Taubira peut faire reculer la
	Droits denregistrement	onéreux portant sur des oeuvres dart, livres, objets de collection ou documents de haute valeur artistique ou historique et agréés,	Particuliers	Faible

Droits denregistrement	Exonération des mutations en faveur de certaines collectivités locales, de certains organismes ou établissements publics ou dutilité publique	Particuliers	Faible
Droits denregistrement	Exonération des monuments historiques classés ou inscrits et des parts de SCI familiales détenant des biens de cette nature	Particuliers	Possible
Droits denregistrement	Exonération temporaire des mutations par décès portant sur des immeubles et des droits immobiliers situés en Corse	Particuliers	Possible, la Corse bénéficie d'une large palette de "niches fiscales" et certaines seront retouchées
Droits denregistrement	Exonération de droits de mutation des successions des sapeurs-pompiers décédés en opération de secours	Particuliers	Faible
Droits denregistrement	Réduction de droits en raison de la qualité du donataire ou de lhéritier (mutilé, etc.)	Particuliers	Probable
Droits denregistrement	Exonération de droit denregistrement pour les acquisitions de droits sociaux effectués par une société créée en vue de racheter une autre société	Entreprises	Certaine
Droits denregistrement	Exonération des procurations et attestations notariées établies en vue du règlement dune indivision successorale de biens immobiliers situés en Corse	Particuliers	Possible, la Corse bénéficie d'une large palette de "niches fiscales" et certaines seront retouchées
Droits denregistrement	Exonération du droit de 1,1% des actes de partage de succession et des licitations de biens héréditaires à hauteur de la valeur des immeubles situés en Corse		Possible, la Corse bénéficie d'une large palette de "niches fiscales" et certaines seront retouchées
Droits denregistrement	Exonération des droits denregistrement pour les actes portant changement de régime matrimonial	Particuliers	Certaine
T.V.A. (Taxe sur la Valeur Ajoutée)	Régime de la suspension de taxe pour les opérations effectuées sur le plateau continental	Entreprises	Faible
T.V.A. (Taxe sur la Valeur Ajoutée)	Régime particulier des départements de la Guadeloupe, de la Martinique et de la Réunion. Déductibilité de la taxe afférente à certains produits exonérés	Entreprises	Possible
T.V.A. (Taxe sur la Valeur Ajoutée)	Taux de 5,5 % pour les prestations de déneigement des voies publiques rattachées à un service public de voirie communale	Entreprises	Possible
T.V.A. (Taxe sur la Valeur Ajoutée)	Taux particuliers applicables à divers produits et services consommés ou utilisés en Corse	Entreprises	Possible, la Corse bénéficie d'une large palette de "niches fiscales" et certaines seront retouchées